

N°04

25 JUILLET
2022

LE BULLETIN CLOUET

HADRIEN CLOUET, DÉPUTÉ DE LA 1^E CIRCONSCRIPTION DE LA HAUTE-GARONNE
TOULOUSE - BEAUZELLE - BLAGNAC - CORNEBARRIEU - MONDONVILLE



CETTE SEMAINE

Pouvoir d'achat : des victoires de la NUPES

Projet de loi de finances rectificative

Ils ont osé : la cravate de Ciotti et les mensonges de Le Pen

En bas de chez nous et hors les murs : soutenir les luttes

ILS ONT OSÉ !

L'HABIT NE FAIT PAS LE MOINE

Alors que l'inflation grimpe, que les prix explosent, que les forêts brûlent, Eric Ciotti pense à son tailleur. Le député des Alpes-Maritimes et questeur de l'Assemblée nationale veut rendre obligatoire le port de la cravate pour les députés. Les député.es siègent par volonté du peuple, pas par onction des tailleurs. Chacun.e peut s'habiller d'une manière qui corresponde à sa dignité personnelle. Certain.es ont néanmoins plus de facilité au port de la veste, vu la fréquence à laquelle ils la retournent.

DES PAROLES ET DES ACTES

Lors de la discussion générale sur le projet de loi "pouvoir d'achat" dans l'hémicycle, Marine Le Pen jugeait le texte "injuste, inefficace et obsolète" et "éloigné des préoccupations des français". Après un discours virulent à l'égard du gouvernement, Marine Le Pen et son groupe ont finalement voté pour le projet de loi. Deux poids, deux mesures, le "en même temps" façon RN.

exonérés de la redevance (en fonction de leurs revenus), tout le monde paye la TVA. Or, la TVA représente une part très importante des dépenses des ménages les plus modestes.

Au programme : chèque inflation, prolongement du bouclier tarifaire, revalorisation du point d'indice, des retraites et des minima sociaux (d'un niveau toujours inférieur à l'inflation, donc insuffisant pour augmenter le pouvoir d'achat) tant de mesures qui ne servent qu'à un effet d'annonce. Nous lutterons pour l'augmentation du SMIC à 1500€, le blocage des prix et la taxation des superprofits !

À L'ASSEMBLÉE

POUVOIR D'ACHAT : DES VICTOIRES DE LA NUPES

Après deux semaines de discussion, le projet du gouvernement intitulé « pour le pouvoir d'achat » est arrivé devant l'Assemblée nationale. C'est un brouillon mal ficelé qui nous a été présenté : il part dans tous les sens (de l'intéressement aux centrales à charbon, en passant par les clauses de contrat télécom) et est marqué du sceau du mensonge. Car son application va inéluctablement conduire à une baisse du pouvoir d'achat.

Le contenu en est très piégeux. Les revalorisations sont inférieures à l'inflation, donc le pouvoir d'achat va baisser. Les versements sont anticipés, donc pris sur les futures hausses du mois de mars. Ils consistent en des versements de cash sans cotisation sociale, avec l'objectif de mettre artificiellement la Sécurité sociale en difficulté... et ainsi imposer un report de l'âge de départ à la retraite, criant au « déficit » après l'avoir créé !

J'ai eu l'honneur de porter la voix du groupe LFI-NUPES pour rejeter le texte [mon discours [ici](#)]. Néanmoins, nous avons obtenu certaines victoires, grâce à la pression qu'ont mis les électeurs sur la minorité présidentielle et certains votes surprise. L'allocation adulte handicapé a enfin été déconjugalisée, après 6 refus depuis 2017. Les compléments de loyers sont désormais illégaux pour les locataires d'un logement humide ou avec les toilettes sur le palier. En outre, notre amendement pour le droit d'annuler un abonnement par voie électronique a été adopté. La lutte paie, ce n'est qu'un début. Les macronistes sont déjà épuisés, pas nous !

PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

Cette semaine nous débattons à l'Assemblée le projet de loi de finances rectificative pour 2022. Ce texte du gouvernement propose des ajustements du budget votés pour l'année, en fonction des modifications votées dans le projet de loi "pouvoir d'achat". Parmi les principales mesures du gouvernement, nous nous opposons à la suppression de la contribution audiovisuelle publique. La redevance assure le financement et l'indépendance de l'audiovisuel public. En échange de sa suppression, l'Etat propose de financer ce service public avec une partie de la TVA ! Injustice : alors que certains français sont

EN BAS DE CHEZ NOUS

VISITE LA COLONIE LES ÉCLÉ.ES - LAC DE GANGUISE

Toulouse, 25 juillet - Visite d'une colonie Les éclé.es à l'invitation des responsables Haute-Garonne Jeunesse au Plein Air, au lac de Ganguise (Belflou).



L'accès aux loisirs collectifs est marqué par des **inégalités sociales et territoriales** : chaque année, près de 4 millions d'enfants ne partent pas en vacances. Seulement **25% des enfants bénéficient des colonies de vacances**, jugées "trop chères" pour beaucoup de familles. Le **droit aux loisirs collectifs**, c'est lutter contre les inégalités éducatives : permettre d'accéder à l'âge adulte, d'acquérir des savoirs, l'autonomie personnelle et la responsabilité collective, et surtout **devenir citoyen.ne...** Mais les subventions baissent, les qualifications BAFA sont difficiles d'accès et chères et tout repose sur le travail gratuit de bénévoles. Plusieurs associations comme le Secours populaire ou la Croix Rouge se mobilisent pour permettre aux enfants de partir en vacances, organisent des excursions et aident les familles à financer leurs séjours. **Luttons pour le droit aux loisirs collectifs !**

RIPoste

Hadrien Clouet @HadrienClouet

Il se croit l'avocat du peuple français : mais il s'est inscrit au bourreau au lieu du barreau ! Vous connaissez l'avocat qui vote contre la hausse du SMIC ? Contre l'indexation des salaires sur les prix ? Contre le gel des loyers ? Le #RN, cet enfumage.

[Translate Tweet](#)



Jordan Bardella @J_Bardella

Nous sommes les avocats du peuple français à l'Assemblée nationale. Nous votons les mesures qui vont dans le bon sens et nous votons contre toutes celles qui sont mauvaises. Sur le pouvoir d'achat, grâce au vote de nos députés, nous avons pu obtenir quelques avancées.

L'ASSEMBLÉE HORS LES MURS

HOMMAGE À MOUSSA SYLLA



Paris, 19 juillet - Le 12 juillet dernier, Moussa Sylla, agent de nettoyage de la société Europ Net est décédé à l'âge de 49 ans, suite à un accident sur son lieu de travail 3 jours plus tôt, dans un parking de l'Assemblée Nationale. A l'initiative de ses proches et des syndicats UL, UD CGT Paris, CGT IDF Propreté, SPAN CGT et CGT CP, un rassemblement était organisé devant l'Assemblée Nationale, suivi d'une minute de silence. Une enquête de l'inspection du travail et de l'Assemblée nationale sont nécessaires pour faire la lumière sur cet accident. Pour l'instant, aucune investigation n'a été mandatée par le CHSCT. Chaque année, des gens meurent par centaines au travail. Il est temps d'agir pour la sécurité et les droits des travailleurs !

SOUTIEN À MOUKTAR MOUAZ



Toulouse, 25 juillet - Rencontre avec Mouktar Mouaz, 24 ans, menacé d'expulsion vers le Tchad. Mercredi matin, Mouktar a sauvé la vie d'un de ses collègues, victime d'un arrêt cardiaque sur son lieu de travail, un entrepôt de l'entreprise Rentrée Discount. Deux heures plus tard, il est arrêté et placé en centre de détention pendant 2 jours. Mouktar vit à Toulouse, il étudie la Géographie à l'Université du Mirail. Il travaille comme saisonnier dans cette entreprise depuis 2 ans et vient d'être promu responsable de réception. Ses collègues sont mobilisés, soutien à Mouktar Mouaz !

RETROUVEZ-NOUS, REJOIGNEZ-NOUS, CONTACTEZ-NOUS !

hadrien.clouet@assemblee-nationale.fr

facebook.com/HadrienClouet

@HadrienClouet

instagram.com/hadrienclouet